

BILAN SITE NORDIQUE

C'est une très belle saison nordique qui s'est achevée le 31 mars 2019 autour d'un apéritif au chalet d'accueil des Aittes. Elle a débuté doucement un week-end mi-décembre, puis en continu à partir des vacances de Noël. Peu de chutes de neige, mais efficaces (juste avant chaque vacances) et tenaces, ainsi qu'une météo globalement très ensoleillée, d'où une très bonne fréquentation.

Les 2 événements nordiques ont été également des succès, tout d'abord le « Snooc Event » le 2 janvier, 2^{ème} édition mais 1^{ère} à Cervières, à renouveler, voir même pérenniser à l'instar de



notre 2^{ème} grand rdv de la saison « Festi'nordic », le 24 février, toutes les conditions étaient réunies pour faire de cette journée encore une réussite ! neige, soleil, stands locaux, restauration sur place qui nous permis de réaliser un record de fréquentation (plus de 250 inscrits). 2 nouvelles activités ont fait leur apparition ce jour-là et ont beaucoup plu au public : le fat bike (VTT à grosse roue) et les balades en Lama (photos).

Le bilan financier est également très positif, avec la meilleure recette jamais réalisée pour la vente des redevances (+24% n-1 - +35% par rapport à la moyenne des 5 dernières années). Nette progression aussi pour la partie location du foyer de ski de fond.



AGENDA



Eglise St-François d'Assise

Pour la satisfaction de tous un grand nettoyage s'impose dans cette église. Il consistera au ponçage et à la vitrification du parquet de la partie autel ainsi que du lessivage du parquet central. Je demande donc aux bonnes volontés qui seraient intéressées d'y participer de me le faire savoir soit par SMS, soit par téléphone au **06.08.64.35.36 avant le 30 avril 2019.**

Une réunion sera alors organisée entre nous début Mai afin de définir la date et l'organisation.

Y seront bien sûr conviés Monsieur le Maire et le Père Jean-Michel BARDET.

Je sais que je peux compter sur vous et je vous en remercie dès maintenant.

Très amicalement **Marie-Jeanne FAURE**

RENCONTRE ITALIENS : Nous recevons nos amis italiens de Cesana à Cervières le **Dimanche 21 Juillet 2019.**

Le programme de cette journée amicale vous sera présenté au bulletin municipal de Juin prochain.



Azimut a déménagé !

Pour marquer le coup, toute l'équipe d'Azimut invite les habitants à l'inauguration de la nouvelle agence autour d'un apéro dînatoire le **jeudi 6 juin 2019 à 18h00** à l'agence Azimut, 33, le village. Ce sera l'occasion de vous présenter Azimut, de vous faire visiter l'agence, et de nous retrouver tous : staff, guides, clients, artisans, habitants du village, partenaires et tous ceux qui partagent notre aventure !

Réponse souhaitée avant le 29 mai 2019

par mail à contact@azimut.ski ou par téléphone **04 92 23 07 24**

5 mai: Jardins communaux: Journée d'attribution des parcelles des Jardins communaux : rendez-vous sur place (à droite derrière les anciennes écoles) à 11h, possibilité de casse-croûte en commun selon météo.

N'oubliez pas auparavant de vous inscrire en mairie et de signer l'engagement 2019.

31 mai: Fête des voisins : 18h à l'ancienne école, amener des desserts, (pizzas et apéro offerts par l'association Cervières Sport et Fêtes)

Courant mai (date à confirmer): Journée des canaux : tous les arroseurs sont attendus.

Renseignements auprès de Daniel Rey, Michel Gouze ou Charles Maillat.

29 juin: Fête de la randonnée à Cervières (programme à venir)

Bibliothèque Municipale / 2 créneaux : Mercredi 16h-18h et Samedi 13h-15h

MAIRIE PRATIQUE - OUVERTURE AU PUBLIC :
LUNDI ET MERCREDI : 9H-12H 14H-16H30
VENDREDI : 8H30-11H30

MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU 05100 CERVIERES
04.92.20.42.42
cervieres@ccbrianconnais.fr



Rejoignez-nous sur notre page **facebook** **Cervieres Izoard**

Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : L. GUILLAUD / J-F VIOUJAS / C. LIONNET



Pour faire partie de la liste de diffusion de la Mairie, et recevoir le bulletin d'informations, envoyez vos coordonnées par email : cervieres@ccbrianconnais.fr



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 31 - MARS 2019

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES

LES GRANDES LIGNES DES BUDGETS CETTE ANNEE

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

DEPENSES 852,9 K€ dont :

- charges à caractère générale 364,7 K€ (dont 107,1 K€ de provisions) : combustibles, carburant, électricité, fournitures, prestations de service, entretien des bâtiments, voies et réseaux, publications, etc ...
- charges de personnel 214,3 K€ : rémunérations et charges patronales, cotisations diverses.
- charges de gestion 244,8 K€ dont 216,1 K€ affectés au budget de l'eau.
- divers 29,1 K€.

RECETTES 852,9 K€ dont :

- vente de produits 337,7 K€ dont 230,0 K€ redevances SIVU du Randon et EDC, le solde redevance ski de fond, vente coupes de bois, affouage, etc ...
- Impôts et taxes 58,5 K€.
- dotations 65,0 K€ dont 50 K€ de DGF.
- produits, 45,8 K€ principalement revenus des immeubles.
- report années précédentes 345,9 K€



INVESTISSEMENT

DEPENSES 423,3 K€ :

- nouvelles opérations d'investissement 108,5 K€, travaux de voirie, restauration toiture chapelle Saint Claude, réfection passerelle du parc à tri, début des travaux maison communale ...
- remboursement emprunts et dettes 32,0 K€.
- reste à réaliser 168,6 K€.
- dépenses imprévues (réserves) 112,7 K€.
- divers 1,5 K€.

RECETTES 423,3 K€ :

- subventions, 168,7 K€, principalement Région, Département, DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux).
- produits de cessions (vente terrains) 140,0 K€.
- dotations, fonds divers et réserves 57,4 K€.
- solde d'exécution reporté 57,2 K€.

BUDGET DE L'EAU

Les dépenses d'exploitation et les charges financières 17.0 K€ sont pratiquement égales aux recettes des ventes de produits (factures abonnés).

Les dépenses d'investissement 22.8 K€ (mise en conformité du captage du Blétonnet, schéma directeur, etc.) font l'objet de demandes de subventions et de virements du budget principal.

NOTA : les budgets seront ajustés en cours d'année en fonctions des recettes et dépenses qui n'ont pas été prévues initialement.

TAXES LOCALES COMMUNALES

Lors de sa séance du 4 avril 2019, le Conseil Municipal a voté :

- le maintien du taux des trois taxes locales communales :
Taxe d'habitation : 2,67 %
Taxe du foncier (bâti) : 7,48 %
Taxe du foncier (non bâti) : 33,53 %



ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes se dérouleront le **26 mai 2019** afin d'élire les députés représentant la France au Parlement européen. Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est la suppression des circonscriptions régionales et le retour à des listes nationales. Pour ce scrutin, les inscriptions sur les listes électorales sont closes depuis le 31 mars. Par arrêté du 14 janvier 2019, Madame la Préfète a désigné les trois membres de la commission de contrôle, chargée du contrôle de la révision de la liste électorale de la commune :

- Conseiller municipal, Gérard CLEMENT ;
- Délégué de l'administration, Odile ROUSSEAU ;
- Délégué du tribunal, Patrice GRANGERAY.

Cette commission doit de se réunir la première semaine de mai.

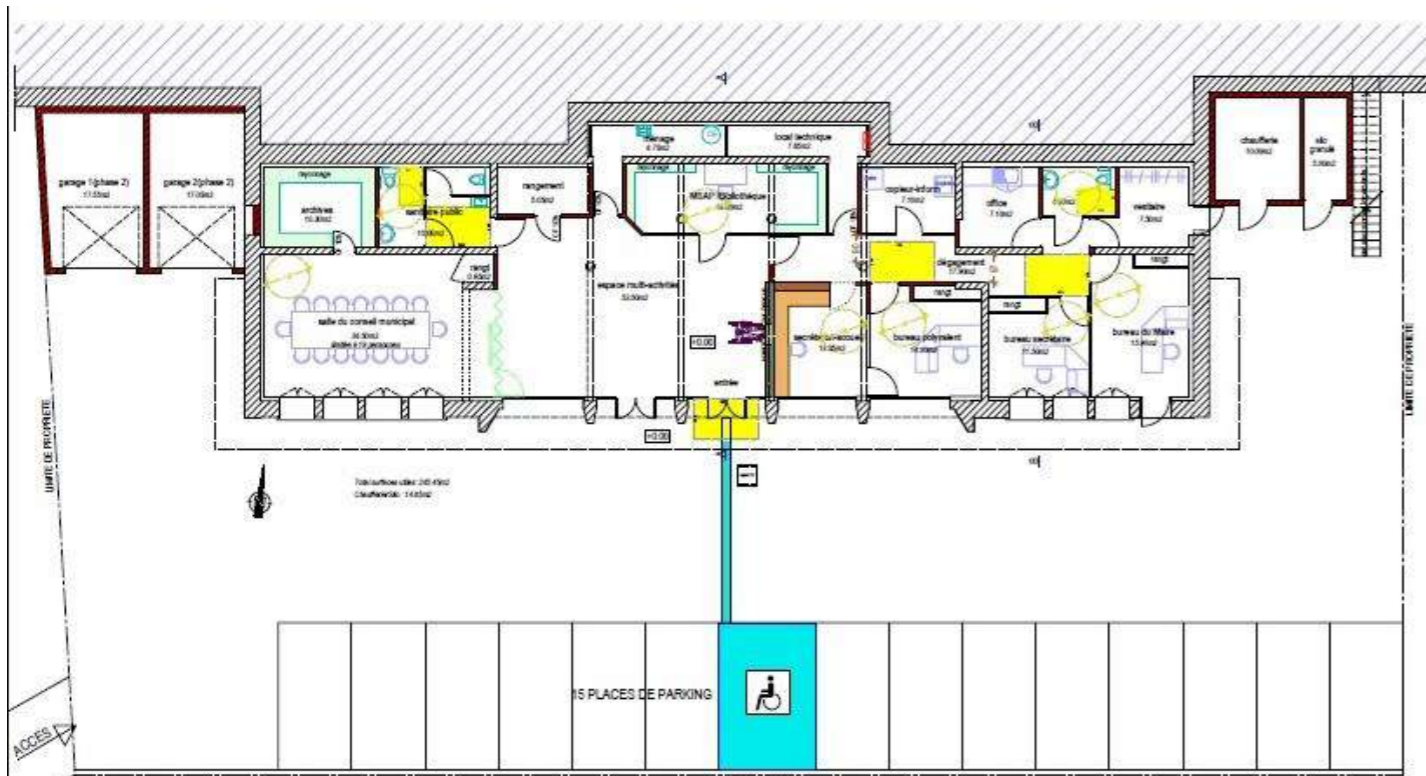
PROJET : MAISON COMMUNALE

Le Conseil Municipal en sa délibération du 21 février 2019 a confirmé, dans le cadre de l'exercice 2019, l'engagement de travaux pour la restructuration de l'ancienne école en « Maison Communale » afin d'y installer :

Dans un premier temps, au rez-de-chaussée, les services de la Mairie mais également un espace dédié à une Maison de Service au Public et aussi d'élargir les services à la population comme les actions d'incitation à la lecture ;

Une seconde phase à l'étage du bâtiment, concernera la réalisation de logements, répondant aux normes actuelles, dédiés à la location.

Cet investissement important pour la commune, de l'ordre de 700K€ HT, fait l'objet de demandes d'aides auprès de l'Etat, de la Région, du Département. L'autofinancement de la commune, étant assuré par la vente, en cours, de terrains communaux constructibles, et du fait du faible taux d'endettement de la commune, le recours à l'emprunt pourra être aussi envisagé lorsque le montant des aides sollicitées sera connu.



ASSAINISSEMENT / EAU POTABLE HAMEAU DE TERRE ROUGE

Les installations privées assurant le traitement des effluents du hameau de Terre Rouge sont aujourd'hui défectueuses.

La Communauté de Communes du Briançonnais, en charge de la compétence assainissement, a engagé une étude de réhabilitation se traduisant par :

- La création d'une unité de traitement collectif ;
- La création d'un réseau d'eaux usées (EU) de collecte et de transfert ;
- La création d'un réseau séparatif d'eaux pluviales (EP).

Cette étude aujourd'hui terminée, préconise une installation calibrée pour 70 EH (Equivalent Habitants) avec un traitement par « filtre coco » implantée sur la parcelle communale de l'actuel collecteur.

Les travaux préliminaires devraient débuter à l'automne pour une réalisation courant 2020.

En parallèle et afin de réaliser les travaux des tranchées en commun, la commune en charge de l'alimentation en eau potable (EP) a demandé dans le cadre de son schéma directeur EP, une étude des solutions envisageables pour l'alimentation en eau du hameau de Terre Rouge. Le hameau est actuellement alimenté par deux sources privées, en mauvais état et dont les analyses montrent un dépassement significatif de la limite de qualité en sulfate (de l'ordre de 700 mg /l pour une norme de 250 mg/l).

Pour remédier à cette situation, plusieurs solutions sont à l'étude :

- Traitement des eaux par filtration avec création d'une usine de traitement ;
- Traitement par mélange avec forage dans la nappe de la Cerveyrette ;
- Alimentation depuis le chef-lieu.

ETAT CIVIL

FELICITATIONS À

AUDREY CLEMENT &
ALEXANDRE MICHEL
HEUREUX PARENTS DE

Soline
Née le 11 février



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Lucien JOUVE
23/09/41 - 13/04/19
Ancien conseiller municipal

Antoine FAURE-SOULET
30/01/38 - 10/02/19
Ancien conseiller municipal

Augustine ARNAUD
Née FAURE-BRAC
08/02/29 - 29/03/19
Née à Cervières, résidente à Briançon

